
Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu le 23 janvier 2020 par **Maître Claire NAPOLY-PUENTE**, notaire à TOULOUSE, 2 rue Condeau, Madame **Véronica Valeria BAJKO**, née à QUILMES (Argentine) le 10 mai 1983, et **Monsieur Jérémy Nicolas AKNINE**, né à MARSEILLE (Bouches-du-Rhône) le 13 octobre 1980, son époux, demeurant TOULOUSE (31200) 30 rue de Dunkerque, mariés à TOULOUSE (31000) le 16 juin 2012 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la séparation de biens. Les oppositions pourront être faites dans les 3 mois par lettre recommandée avec avis de réception, ou par acte d'huissier, à Maître Claire NAPOLY-PUENTE. En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation de leur changement de régime matrimonial.

Pour avis,
